

A la Une

> SERVICES AUX PERSONNES

ACCOMPAGNER LES ACTEURS JEUNESSE DU TERRITOIRE AFIN D'ENRICHIR L'OFFRE D'ANIMATION

Près de 3 000 adolescents résident sur le territoire du Pays des Landes de Gascogne. Ce nombre va probablement augmenter dans les années futures, en raison du nombre important d'enfants sur ce territoire et de la croissance démographique. Ces données corrigent l'image trop souvent véhiculée d'un territoire vieillissant. Néanmoins l'offre d'animation pour la jeunesse est encore assez peu structurée, à cause notamment de la volatilité de ce public (mobilité liée aux études) et de sa dispersion sur le territoire. L'intégration des jeunes est pourtant essentielle pour l'avenir du Pays, afin qu'ils en soient demain les ambassadeurs et les acteurs. C'est pourquoi, les élus locaux ont demandé au Pays d'accompagner les acteurs Jeunesse vers la construction de projets communs, afin d'enrichir l'offre d'animation pour les jeunes.

Initiée en 2006, la mise en réseau des acteurs Jeunesse s'est d'abord appuyée sur une formation-action avec l'Union Régionale des FRANCAS. L'échange d'expériences et la mise en valeur des ressources de chaque structure ont stimulé l'envie de partager des projets. Les animateurs ont ainsi réalisé qu'ils pouvaient surmonter leur isolement en exploitant leur complémentarité et qu'ils pouvaient développer des liens avec les jeunes, grâce aux atouts culturels et naturels du territoire.

Juillet 2008 : 1ères rencontres des jeunes des Landes de Gascogne

C'est dans cet esprit que 7 structures jeunesse ont préparé ensemble les 1ères Rencontres des Jeunes des Landes de Gascogne, à Morcenx et sur le Gabardan. Ces journées ont rassemblé une cinquantaine de jeunes, entre 11 et 15 ans. Au vu de leur enthousiasme,

une deuxième édition est prévue en juillet 2009 à Roquefort et à Sarbazan. Ce type d'action pourrait devenir un rendez-vous annuel, permettant aux jeunes de découvrir et de faire découvrir les multiples facettes de leur Pays.

Le réseau : un atout pour expérimenter et mutualiser les efforts

Le réseau permet aussi de souligner certaines problématiques, et d'y répondre collectivement par des actions concrètes. Un premier chantier a ainsi été ouvert autour des TIC. Le Pôle de Ressources Numériques a accompagné les acteurs Jeunesse sur l'utilisation des TIC, comme outils d'échange et d'information. En parallèle, l'association Cinémagin'action a apporté son savoir-faire sur l'emploi de la vidéo numérique avec des jeunes. Cette nouvelle formation-action a débouché

FOCUS

- 2 913 jeunes de 12 à 17 ans,
- 3 243 enfants de 6 à 11 ans,
- 3 347 enfants de 0 à 5 ans,
- 7 structures Jeunesse impliquées, concernant 55 communes du territoire, et une dizaine d'animateurs,
- de 15 à 80 jeunes, selon la nature des actions.



> Février 09 : Formation vidéos des acteurs jeunesse

Credits photo : Cinémagin'action


sur deux projets d'ateliers cirque et vidéo en 2009.

Le travail en réseau permet aussi de faire remonter les difficultés de gestion des structures et de renforcer le partenariat avec les CAF et la DRDJS, pour tenter d'harmoniser les procédures et faciliter la mutualisation des moyens humains.

Un réseau dynamique et ouvert

Aujourd'hui, le Pays peut s'appuyer sur le réseau Jeunesse, pour accompagner ces acteurs vers d'autres actions de professionnalisation et des expérimentations. L'union faisant la force, ce réseau est ouvert à toutes les structures jeunesse du Pays. Des pistes de coopération avec d'autres réseaux similaires sont également recherchées en France ou en Europe. ■

SOMMAIRE

- > Vers un risque d'appauvrissement des communes
- > Plein cadre avec ... Jean-Claude DEYRES 
- > La construction neuve, un indicateur de l'attractivité du Pays
- > L'actu en bref

> Contact :

Juliette BROUAT

Chargée de mission

<http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/1159>

> Après Tempête

VERS UN RISQUE D'APPAUVRISSMENT DES COMMUNES

Après la déclaration solennelle affichant la volonté des élus de préserver le caractère forestier de cet espace, le Pays s'est attaché à faire une évaluation exhaustive des impacts de Klaus, et à préparer des réponses complémentaires aux aides liées strictement à la filière bois.

Au lendemain de la catastrophe, l'équipe technique du Pays a étudié les impacts de la tempête sur le territoire. Une première analyse a permis d'alerter élus locaux et partenaires institutionnels sur le risque d'un appauvrissement du territoire. Ce travail a été complété par une évaluation de la perte de ressources pour les collectivités chiffrée à près de 4 millions d'euros (moyenne des produits forestiers des 5 dernières années).

Parallèlement, des nouvelles charges induites par « KLAUS » viennent alourdir les conclusions de l'analyse. En effet, l'exploitation intensive mais nécessaire des arbres abattus et leur transport amplifient la détérioration des chaussées. Ce sont plus de mille kilomètres de voirie publique (communale ou in-

tercommunale) qui devront être remis en état. Une charge énorme.

Reconstruction paysagère

Un premier dispositif pour aider à la reconstruction paysagère du territoire est en négociation. Il porte à la fois sur un soutien à la replantation des arbres d'ornement dans les parties habitées, avec l'appui d'un paysagiste, mais également sur un accompagnement des communes dans des projets de remembrement urbain, sur une aide à la sensibilisation, et sur un projet de charte de bonnes pratiques avec les opérateurs. Cet ensemble est prévu d'être intégré au prochain Contrat de Pays.

Aide à la remise en état de la voirie

Un deuxième dispositif sur l'aide à la remise en état de la voirie est à l'étude.



> Impacts de la Tempête Klaus du 24 janvier 2009

Credit photo : CC 40 - Sébastien Zambon

La charge est telle, que les communes ne pourront pas faire face seules, sauf à accepter un état calamiteux et durable de la voirie ou à renoncer à toute autre dépense. Le Pays prépare actuellement un dossier pour négocier un mode de soutien qui permette d'atténuer cette charge. Enfin, le Pays va s'attacher à mesurer de manière précise et chiffrée, tant sur le plan économique et social, que sur celui des ressources locales, l'impact de Klaus sur le territoire. ■

> Contact :

Bernard ROUCHALÉOU
Coordinateur

<http://www.pays-landesdegascogne.org/palga/content/view/full/1364>

> T.I.C

PLEIN CADRE AVEC ... JEAN-CLAUDE DEYRES



> Jean-Claude DEYRES

A Morcenx la municipalité a anticipé l'arrivée du Très Haut Débit en procédant, dès 2002, à l'enfouissement de fourreaux vides pour la fibre optique à l'occasion de tous les chantiers de voirie. Un « réflexe fibre optique » qui fait de Jean-Claude Deyres, maire de la commune et Conseiller Général du Canton, un pionnier sur le Pays et en zone rurale.

Un réseau Très Haut Débit : pour quelles raisons ?

JC.D : Un contexte favorable. Dans les années 2000, on a été sollicité pour donner les autorisations de passage de la fibre optique sur le territoire de la commune ... La condition pour s'y raccorder était d'installer des fourreaux, et donc chaque fois que nous avons eu depuis cette époque des travaux de remise en état d'eaux usées, d'eau potable, d'enfouissement de réseaux divers nous avons installés des fourreaux.

Quels sont vos objectifs ?

JC.D : L'accès au Très Haut Débit avec comme objectif premier de ne pas se re-

trouver en retard par rapport à ce qui se fait dans les grandes villes, ... c'est aussi un produit d'appel pour du développement économique. Ensuite, c'est toutes les possibilités de travail aux bénéfices des services de la commune, puis enfin tous les services au profit de la population.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

JC.D : C'est quant même quelque chose d'extrêmement compliqué. Il a fallu annuler le premier appel d'offre, retravailler le dossier avec le bureau d'études, et lancer un nouvel appel d'offre pour être plus explicite sur tous les aspects techniques, ce n'est quand même pas un réseau d'eau à mettre en place.

Est-ce un investissement lourd pour la commune ?

JC.D : C'est un investissement qui n'est pas très lourd pour la commune car on a profité des travaux d'assainissement etc .. et donc des tranchées réalisées pour passer nos fourreaux. L'investissement est donc minime par rapport à ce que coûtent des travaux de génie civil dédiés seulement à un réseau Très Haut Débit. ■



Plein cadre avec... Jean-Claude DEYRES
Emission proposée par la web-TV du Pays

En savoir plus :

Région Aquitaine : Préparer l'arrivée de la fibre optique

http://tic.aquitaine.fr/IMG/pdf/accueillir_fibre.pdf

Projet Gironde Numérique

http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_9307/gironde-numerique

La note de l'Observatoire

> Schéma Territorial de l'Habitat

LA CONSTRUCTION NEUVE, UN INDICATEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DU PAYS

Au regard des évolutions de la construction neuve sur le territoire, les élus souhaitent définir une politique de l'habitat qui devra conforter la stratégie d'accueil déjà mise en œuvre et permettre l'installation durable des populations. Dans cette optique, le Schéma Territorial de l'Habitat (STH) en cours de réalisation devra définir, d'ici à la fin de l'année 2009, des programmes opérationnels en la matière pour les six années à venir.

Depuis 1999, 4 555 logements ont été créés sur le Pays, soit près de 460 résidences principales qui sont produites annuellement, à comparer aux 180 sur la période 1990-1998. Ce rythme, qui a plus que doublé entre ces 2 périodes (x 2,5), connaît une croissance nettement supérieure à celle des départements ou de l'Aquitaine (x 1,5).

Un renouvellement significatif du parc de logements

A l'échelle Pays, ces nouveaux logements ont un fort impact en représentant près d'un cinquième du parc de résidences principales de 1999, des dynamiques différentes apparaissent cependant selon les territoires. La frange Nord du Pays, soumise à l'influence des aires urbaines voisines (Bordeaux – Langon), enregistre les plus forts taux de construction (35 % sur le Pays Paroupien). A l'inverse, l'Est et le Cœur du territoire sont soumis à une dynamique bien moindre (11 % sur le Gabardan). Dans ce contexte, la maison individuelle reste prépondérante avec 93 % de déclarations d'ouvertures de chantier sur le Pays. L'habitat « collectif », porté par quelques promoteurs, se localise seulement sur quelques territoires où une demande importante justifie ces opérations (la CdC du Bazadais : 15 %, la CdC de Villeneuve de Marsan : 10 %).

Un territoire attractif pour les populations extérieures

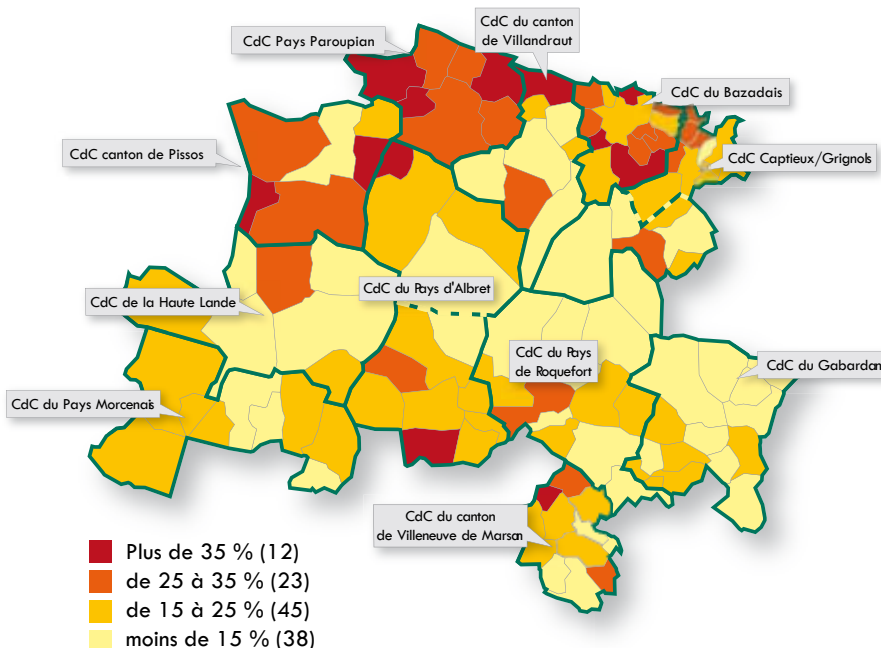
L'origine des maîtres d'ouvrage met en évidence les phénomènes suivants :

- la construction des résidences principales est pour 54 % le fait de personnes qui n'habitaient pas le Pays et qui ont trouvé ici des disponibilités foncières et des coûts abordables, quitte à s'éloigner de leur lieu de travail.

- 46 % des personnes ayant fait construire récemment étaient déjà présents sur le territoire, voire pour la plupart d'entre eux sur la même Communauté de Communes. Ce constat résulte du phénomène de déserrement des ménages (décohabitation, séparation, ...) mais également d'une éventuelle volonté d'occuper un parc récent. ■

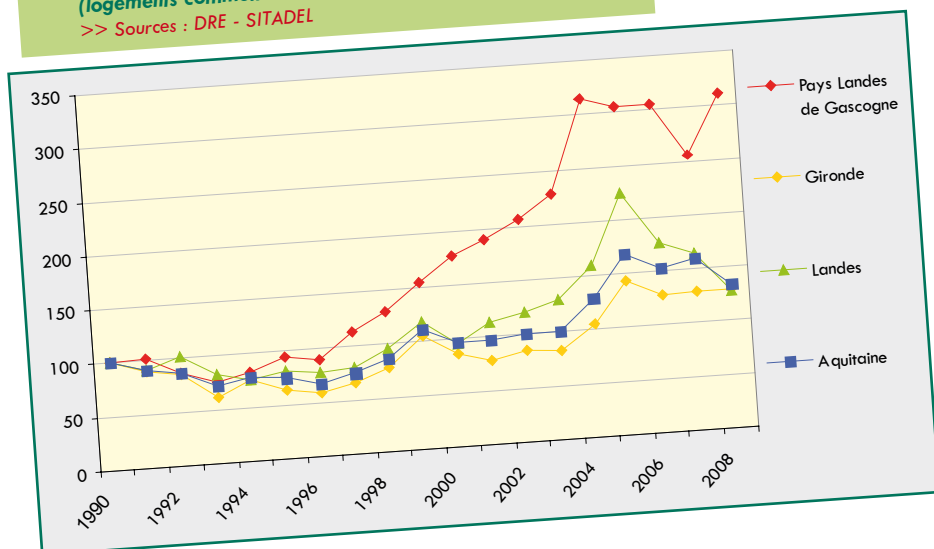
Poids des résidences principales construites entre 1999 et 2008 / Résidences principales 1999 (nombre de communes de la classe)

>> Sources : INSEE/DRE - SITADEL



Evolution de la construction neuve entre 1990 et 2008 (logements commencés - base 100 en 1990)

>> Sources : DRE - SITADEL



> Contact :

Olivier Paris

En charge de l'Observatoire

Site Pays : Rubrique Observatoire Territorial

Rendez-Vous

(proches)

03 juillet

PAYS - Comité de Pilotage STH
Lieu : Sabres (09 h 30)

09 juillet

PAYS - Agenda 21 local
Comité de Pilotage
Lieu : Labrit (Mairie - 09 h 30)

10 juillet

PAYS - ORAC
Comité de programmation
Lieu : Labrit (Mairie - 09 h.)

10 juillet

PAYS - LEADER
Comité de Programmation
Lieu : Labrit (Salle des Fêtes - 10 h 30)

> Toutes les dates dans la rubrique Agendas :
www.pays-landesdegascogne.org

> Agenda 21 : Concertation terminée

La concertation de l'Agenda 21 local (sur la partie landaise) s'est déroulée d'octobre 2008 à avril 2009. Elle a permis de réunir 230 personnes lors de 8 rencontres. Des propositions et des pistes d'actions ont été discutées lors de ces rencontres et une part importante des échanges a été consacrée à la tempête Klaus et à ses conséquences.

Au-delà des pistes et des propositions recensées, la richesse de ces échanges a permis de définir les grandes orientations qui vont venir structurer l'Agenda 21 local du Pays. Comme prévu dans la méthode, ces orientations seront présentées et débattues en Comité de Pilotage le 9 juillet qui arrêtera aussi les grands axes de l'Agenda 21. La validation de cette étape permettra de s'engager dans la phase d'élaboration détaillée du programme. ■

En savoir plus :

Isaline Bouix - 05 58 04 43 43

<http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/1065>

L'Actu en Bref

> LEADER : Point d'étape

9 opérations ont été programmées depuis la fin 2008 et 6 autres sont à l'ordre du jour du prochain Comité de Programmation (vendredi 10 juillet à Labrit).

La majorité des projets concerne les services, avec un accent particulier sur l'enfance-jeunesse (4 projets).

Le montant total d'aides programmées s'élève à 135 000 euros, pour un coût total de dépenses prévisionnelles de 262 000 euros, soit un taux moyen d'intervention de 52%.

Deux autres Comités de Programmation sont prévus d'ici la fin de l'année et une dizaine de projets sont en cours de réflexion. ■

En savoir plus :

Juliette Brouat - 05 58 04 43 43

<http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/94>

> Convention CAF/Pays

Une convention de partenariat a été signée à Captieux le 17 avril dernier entre les Caisses d'Allocations Familiales des Landes, de la Gironde et le Pays des Landes de Gascogne en présence de Michèle BRAGA, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF des Landes, Jean-Jacques RONZIE, Président du Conseil d'Administration de la CAF de la Gironde, et de Dominique COUTIERE, Président du Pays des Landes de Gascogne. Objectif : expérimenter et améliorer les politiques publiques de services aux familles en milieu rural (accueil petite enfance, accueil de loisirs, logement, aide à la parentalité ...).

En savoir plus :

Juliette Brouat/Isaline Bouix - 05 58 04 43 43

http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/actualites/developper_les_services_aux_familles

1004

Comme le nombre de visiteurs qui ont vues des vidéos sur la PlgTV*.

Le catalogue s'enrichit. Deux nouvelles vidéos sont ou seront déposées d'ici à mi-juillet : Plein Cadre de ce trimestre (cf p.2) et Cirque équestre et vidéo. ■

* au 01 juillet 2009

<http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/124>

Soutenir le tissu commercial et artisanal local

Le commerce et l'artisanat représentent un secteur important de l'activité économique du Pays générant de nombreux emplois. Mais ce secteur contribue aussi par son offre à « l'attractivité » du territoire pour l'accueil et le maintien d'une population nouvelle.

Aussi, pour conforter ce tissu de petites entreprises, le Pays a engagé en 2002 une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce sur l'ensemble des communes du territoire. Le Comité de Pilotage du 10 Juillet clôturera cette action qui a donné d'excellents résultats : 100 projets aidés, 2,8 millions d'euros d'investissements réalisés, 600 000 euros d'aides publiques allouées. Afin de poursuivre cet effort, le Pays des Landes de Gascogne prépare un projet global d'accompagnement de son tissu commercial et artisanal qui verra la mise en oeuvre d'une OCM (Opération Collective de Modernisation), de plusieurs ORI (Opération Rurale Individuelle), et OUC (Opération Urbaine Collective, mais aussi d'un dispositif sur l'urbanisme commercial, car le territoire est en pleine mutation sur son offre commerciale. Le démarrage de ce programme est envisagé pour 2010. ■

En savoir plus :

Hervé Renoux - 05 58 04 43 43

<http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/425>

 L'Élan de Gascogne

Edition

Pays des Landes de Gascogne
Place de la Mairie - BP1
40630 Sabres
Tél. 05 58 04 43 43

Directeur de Publication

Dominique COUTIÈRE

Rédaction / Conception / Photos

Sauf mention Pays des Landes de Gascogne

ISSN en cours

> Avec le soutien de :

